

cet endroit cet hiver. Dans les Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife, une entreprise de défrichement semblable emploie en ce moment une centaine d'Indiens environ. Les ministères de l'État emploient aussi les Indiens à des postes de concierges d'écoles et autres. En Alberta, plus de 160 Indiens ont été employés au déblaiement du tracé d'un futur pipe-line allant du nord au sud, et ces travaux se poursuivent.

Les exemples précédents ont trait surtout aux travaux de construction. Au Manitoba, il y a eu des travaux semblables entrepris au lac Cormorant et à Thompson. A l'heure actuelle, plus d'une centaine d'Indiens sont employés à l'aménagement de la centrale électrique de Grand-Rapids. Ils s'habituent ainsi à occuper des emplois rémunérés et se préparent à occuper d'autres emplois au fur et à mesure qu'ils se présenteront. A Island-Lake, au Manitoba, une usine de filets de poisson fournit de l'emploi rémunéré à plus de 50 Indiens pendant 3 ou 4 mois chaque été. Bien des Indiens du Manitoba sont ouvriers et contremaîtres de sections pour les chemins de fer, et il en va de même dans le Nord ontarien.

Dans le Nord de l'Ontario, notamment dans la région du lac Rouge, les entreprises minières fournissent de l'emploi à un nombre considérable d'Indiens. A Pickle Crow, en Ontario, une cinquantaine d'Indiens sont employés à l'extraction minière et à des travaux de surface. A Sudbury, on en a casé 25 l'an dernier. Une compagnie de Nakina emploie 30 Indiens à l'aménagement d'une route pour une nouvelle mine de fer. Une usine d'acide sulfurique, établie sur la réserve n° 7 de la rivière Serpent, dans la région d'Algoma, a employé environ 20 Indiens. A Schefferville, dans le Québec, bien qu'on ait considérablement réduit l'effectif ouvrier l'automne dernier, on a retenu les services de 35 Indiens sur 135 environ. Beaucoup d'autres trouvent occasionnellement un travail journalier.

Ce sont là quelques exemples montrant où des groupes d'Indiens travaillent à des entreprises de construction, notamment dans le Nord. Des groupes moins importants se préparent à un emploi dans l'industrie. Cette liste n'est pas complète. Elle ne fait pas mention non plus de ceux qui occupent un emploi continu en vertu du programme permanent de placements.

Ce matin, le député de Skeena a posé certaines questions et fait certains commentaires auxquels j'aimerais répondre. Il m'a demandé si je lui donnerais le nombre des personnes qui reçoivent des prestations d'assistance sociale dans chacune des cinq classes exposées dans la déclaration de l'an dernier. Nous ne

disposons pas de ces renseignements; je suppose qu'il me serait possible de me les procurer, mais mes fonctionnaires m'avisent que cela leur demanderait deux mois de travail. Je doute que la réponse ait une telle utilité pour le député qu'il vaille la peine de faire une pareille dépense d'argent et de temps. Il s'est aussi informé des prêts à l'habitation qui seraient tirés de la caisse de \$100,000 qui fait l'objet du crédit n° 480 que nous étudierons tout à l'heure. Avec l'assentiment du comité, je vais répondre à cette question dès maintenant. Le taux d'intérêt est de 5 p. 100, non composé, pour une période de 10 ans. Bien que cette période soit le maximum, elle peut être prolongée. Le maximum permis pour chaque prêt individuel est de \$5,000.

Je dois dire que le député est mal renseigné sur le nombre d'Indiens qui travaillent pour le Ministère. En tout, 255 Indiens, dont 123 instituteurs, sont employés par la Direction des affaires indiennes. Les autres occupent divers emplois: commis, agents d'administration, surintendants et adjoints, agents de police, concierges, sténographes et dactylos. Une autre catégorie englobe tous les autres emplois.

**L'hon. M. Pickersgill:** Combien d'employés la Direction des affaires indiennes compte-t-elle en tout?

**L'hon. Mme Fairclough:** Il y en a 255, dont 132 employés de diverses catégories et 123 instituteurs.

**L'hon. M. Pickersgill:** Vous parlez des Indiens, n'est-ce pas?

**L'hon. Mme Fairclough:** Oui.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je demande quel est le nombre total d'employés dans le ministère.

**L'hon. Mme Fairclough:** Je comprends. Je vais obtenir le chiffre pour l'honorable député. Le ministère s'efforce autant que possible d'employer des Indiens et nous espérons qu'avec le temps, un plus grand nombre d'entre eux se feront embaucher par le ministère. Le nombre global d'employés s'élève à 2,494. Vous voyez donc qu'un peu plus de 10 p. 100 de notre personnel est Indien.

Le député de Skeena a parlé de la bande indienne de Kitwanga et des ennuis que lui cause la route que la Colombie-Britannique est en train d'aménager dans cette région. Disons tout d'abord qu'aux termes de l'accord conclu avec la province au sujet de ces terres celle-ci a le droit de reprendre 5 p. 100 des terres non améliorées à des fins de construction de routes et sans verser d'indemnités. Le député sait qu'on a pris plus que cela. Aussi sommes-nous d'accord pour dire que la